

SYNODE D'HIVER 4 - 5 décembre 2012

Point 7



Reformierte Kirchen
Bern-Jura-Solothurn

Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure

Rapport de la commission d'examen de gestion (CEG) au Synode d'hiver 2012; information

Conformément à ses directives internes, la CEG a rendu visite aux services suivants:

- 1. Service de la communication** (Chancellerie de l'Eglise)
Délégation: Irène Koopmans, Rolf Schneeberger
- 2. Service Infrastructure** (Secteur Services centraux)
Délégation: Pierre Ammann, Jürg Häberlin
- 3. Service Théologie** (Secteur Théologie)
Délégation: Hans Ulrich Germann, Elisabeth Zürcher
- 4. Service Développement des paroisses** (Secteur Paroisses et formation)
Délégation: Barbara Fankhauser, Ruth Schöni

Déroulement des visites

Toutes les visites ont eu lieu par délégation de deux personnes après avoir fixé au préalable un rendez-vous à la même heure. Les délégations ont transmis les questions aux collaborateurs et collaboratrices désignées par les directions de secteurs.

A la suite de ces visites, les différentes délégations ont rencontré le membre du Conseil synodal en charge du département concerné. Dans le cadre de ces entretiens, les résultats et les impressions recueillis lors des visites ont été communiqués et discutés.

Thèmes prioritaires abordés

Lors des visites, les questions générales suivantes ont été abordées:

1. Dans quelle mesure votre service a-t-il été impliqué dans l'élaboration des objectifs de législation?
Pour quels objectifs partiels votre service est-il compétent?
Comment les objectifs sont-ils mis en application dans votre service, et selon quelle manière de faire?
Y a-t-il une documentation écrite à ce sujet?
Quelles sont les implications sur votre travail de tous les jours?
2. Dans votre service, combien de collaboratrices et collaborateurs accomplissent-ils un mandat sur délégation de l'Eglise et la représentent (ou représentent le service) dans des institutions/organes/associations? Quelles sont ces organisations? Qui donne aux personnes

concernées les instructions nécessaires? Comment la question de la rétribution est-elle réglée?

3. Vous-même ou votre service ont-ils préparé/conclu des contrats (d'ouvrage) avec des entreprises/institutions externes ou à l'intention d'une instance supérieure?
Et de quelles entreprises ou institutions s'agissait-il?
4. Quelles décisions du Synode de l'année écoulée ont-elles une implication sur votre travail?
Comment concrètement?
5. Les paroisses et leurs représentants vous ont-ils fait part de souhaits ou suggestions?
Dans l'affirmative, quelle suite avez-vous donné à ces demandes? Comment, avec quelle fréquence et pour quelle raison votre service a-t-il été sollicité par les paroisses?
6. L'écologie est-elle un sujet abordé dans votre service? Où et comment les aspects liés à l'écologie entrent-ils dans votre travail?
7. Savez-vous de quelle manière et à qui les déficits que vous avez identifiés doivent être communiqués?

Thèmes spécifiques au service

En outre, les questions ou points spécifiques ont été abordés dans les services visités:

Service de la communication

- Règlements des compétences: y a-t-il des directives, ordonnances ou aussi une pratique établie déterminant quelles sont les personnes habilitées à parler au nom du Conseil synodal ou de l'Eglise? Comment et par qui la communication est-elle assurée vers l'extérieur dans une situation de crise (par ex. lors d'un conflit dans une paroisse, dans laquelle le CS est impliqué; lors d'un conflit avec un membre du corps pastoral)? Faut-il agir à ce niveau?
Comment l'usager des médias perçoit-il la différence entre l'opinion personnelle d'une personne interviewée et celle correspondant à la prise de position officielle et convenue comme telle de l'autorité ecclésiastique?
- Comment le travail de communication, par ex. dans le cadre du dernier Synode d'hiver 2011, a-t-il été assuré? Quelles prestations concrètes, commentaires, etc., le service de la communication a-t-il pu offrir aux journalistes? Quelles sont ses possibilités pour améliorer le rayonnement du Synode? Dans quelle relation se situent les 'charges' (incombant au service de la communication) d'une part et le 'bénéfice' (dans les médias) d'autre part? Comment le service de la communication donne-t-il un reflet de son travail et l'évalue-t-il?
- A l'image de l'interview particulièrement réussie du président du Conseil synodal lors du journal des régions de la DRS en marge d'un culte sur la musique qui parle aux jeunes (2^e semestre 2011): quel soutien le service de la communication peut-il apporter lors de demandes spontanées de médias?
- Le service de la communication est partie intégrante de la chancellerie de l'Eglise. Citation du site Internet: „Le chancelier de l'Eglise est la personne de référence pour les six cheffes et chefs de secteur...” Dans cette fonction de référence, quel rôle le service de la communication assume-t-il?
- Comment les tâches sont-elles ordonnées (et réparties) au sein du service de la Communication?
- Rapport d'activité 2011, page 19, colonne de gauche: „L'animation de jeunesse a fait ses premières expériences avec Facebook sans déclencher d'euphorie auprès de la génération Y. Ce

profit finalement limité ne justifie pas d'investir davantage pour l'instant dans ce média." Comment se présentait ce projet? Quel en était le bénéfice escompté? Dans quelle mesure le résultat a-t-il été différent des attentes?

Service infrastructure

- Où en est-on en matière de bilinguisme au sein du service Infrastructure?

Service "Développement des paroisses"

- Quelle importance revêtent les constats de l'étude Sinus de milieux et de l'étude Stolz/Baliff pour le développement de nouvelles formations continues pour les paroisses ? Voyez-vous des éléments concrets que vous souhaiteriez (voudriez) poursuivre?
- Les nouveaux conseillers de paroisse sont-ils rendus attentifs à ces études et incités à en intégrer les résultats dans leur travail?
Les individus qui se trouvent au confluent entre deux milieux peuvent-ils éventuellement porter en eux le potentiel des axes d'action/prestations de l'Eglise visant à rapprocher les différents milieux?
Prévoyez-vous des formations continues concrètes qui aident les paroisses à affronter les mégatendances et leur impact dans la paroisse?
- Vous écrivez dans le rapport d'activité 2011 que "la charge en terme de temps, de la présidence surtout, est un facteur qui pèse de plus en plus lourd" (page 51, 3e alinéa). Avez-vous un concept sur la manière de soutenir voire de soulager les présidences de paroisse?
- Quel est l'état actuel d'avancement de la réforme des arrondissements?
Quels éléments positifs cette réforme va-t-elle apporter aux paroisses et, le cas échéant, quels en sont aussi les éléments négatifs ?
La direction prise correspond-elle aux attentes initiales?

Constats de la CEG sur les services visités

1. L'élaboration et la formulation des objectifs de législature est un long processus et le fruit d'une longue négociation par delà l'ensemble des secteurs. Il s'avère que les objectifs de législature font leurs preuves tant comme un instrument de gestion que comme un outil de contrôle des activités accomplies.
2. Le nombre des mandats est très divers d'un service à l'autre. La CEG a constaté que ces derniers sont assumés dans le cadre du temps de travail et - en dehors de la couverture des frais - sans autre rétributions.
3. L'attribution de mandats et la conclusion de contrats (d'ouvrage) avec des entreprises et mandataires sont de plus en plus fréquentes. La question qui se pose est de savoir de quelle manière les investissements financiers et les résultats obtenus sont vérifiés.

Les visites de la CEG se sont déroulées dans un climat ouvert et agréable. Les membres de la CEG ont pu mener des entretiens constructifs dans les secteurs mentionnés et ont constaté à quel point l'investissement est important. Il a été répondu aux questions avec professionnalisme et dans un esprit coopératif à la pleine satisfaction de la CEG.

Bern, 29 août 2012

Pour la commission d'examen de gestion:
Hans Herren Hans Ulrich Germann